

SPUQ INFO

BULLETIN DE LIAISON DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET PROFESSEURES DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL



mot de la présidente //

En attendant demain

// MICHÈLE NEVERT

L'UQAM est en période de prolongation depuis plus d'un an, pour ce qui est du jeu des grands partenaires qui auront à s'entendre sur une fin de partie. À ce rythme lent, on se dit que le temps élastique dans lequel semble inscrite la crise financière doit bien faire l'affaire de quelques-uns, et pas seulement la joie des banques.

Pour sa part, le SPUQ s'active à un document qui fera la synthèse de nécessité sur la mission de l'UQAM, sérieusement malmenée par le rapport de PricewaterhouseCoopers (PwC) qui conclut à l'impasse financière en refusant d'en pointer les causes externes : formule de financement, sous-financement de l'enseignement supérieur, déficits d'espaces, etc. PwC propose un régime minceur qui sent l'ajustement structurel à plein nez, mais qui, sinon peut-être le « comité des sages », saura rappeler au gouvernement du Québec l'essence de l'UQAM?

On l'a peut-être oublié, mais l'accès massif des Québécois francophones à l'enseignement supérieur, l'équilibre linguistique et culturel du pôle universitaire montréalais, la réponse aux besoins particuliers des groupes sociaux ont concouru, il y a quarante ans, à la naissance de l'UQAM. On peut dire mission accomplie, certes, mais pas mission terminée. Ce serait là fermer les yeux sur la conjoncture actuelle, qui met le Québec au défi de surmonter ses propres enjeux *mondialisés*.

Appel aux « sages », donc, puisque la mesure comptable semble vouloir faire taire l'UQAM. Appel au gouvernement ensuite, mais alors appel à tous parce que la mobilisation doit suivre et faire monter d'un cran le niveau d'un débat jusque-là centré sur des chiffres impossibles à concilier avec les besoins de relance. ► p.2

264
avril 2008

SOMMAIRE //

- MOT DE LA PRÉSIDENTE – EN ATTENDANT DEMAIN
michèle nevert -1
- LA DISPARITÉ DU SYSTÈME QUÉBÉCOIS DE FINANCEMENT DES UNIVERSITÉS – OU POURQUOI L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL PERD SUR TOUTE LA LIGNE marc chevrier -3
- RAPPORT DU COMITÉ EXÉCUTIF 2007-2008 -6
- FÊTE DU 1^{ER} MAI – ENSEMBLE POUR LA SANTÉ -8
- ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE – ASSEMBLÉE D'ÉLECTIONS AUX INSTANCES DE L'UQAM -11

MOI,
j'appuie
l'UQAM !

(www.jappuieluqam.org)



mot de la présidente //

Un rappel aussi, car le SPUQ n'a eu de cesse de critiquer, d'alerter et de s'opposer vivement quand il est apparu, très tôt d'ailleurs, que l'aventure immobilière posait une hypothèque sévère sur les maigres moyens dont dispose l'UQAM pour l'ensemble de sa mission. Demander aujourd'hui aux professeurs, professeurs de plier l'échine et d'accepter le carcan qu'on nous prépare est non seulement offensant, mais dispenserait de leurs responsabilités premières les lieux de pouvoir, pourtant nantis de certitudes devant le château de cartes qu'on nous sortait de terre.

Il est navrant de constater que seul le Vérificateur général du Québec a tiré la vraie mesure du gouffre financier, qu'il n'avait pas vocation à résoudre mais que d'autres après lui ont décomposé en autant de pilules à avaler. Le Vérificateur général, celui-là même que le Comité exécutif du SPUQ voyait déjà comme enquêteur désigné dès l'éclatement de la crise, doit rendre un second rapport, attendu d'un jour à l'autre, sur la responsabilité des personnes et celle des instances de décision ou d'encadrement. En souhaitant qu'il ait bien mis au jour la collusion des intérêts qui, à l'externe, ont entourloupé l'administration précédente.

Ce rapport va sans doute délier les autres, puisque Ernst & Young, mandaté par l'UQ, doit commenter PwC, le « comité des sages », rappelons-le, doit proposer quelque chose de digne, le gouvernement, l'UQ et l'UQAM doivent s'atteler à un plan d'action, et alors seulement, selon ce qu'on peut deviner d'un scénario dont l'écriture est peut-être déjà dans les cartons, alors seulement l'UQAM se mettra à table avec des propositions d'enveloppes fermées, n'en doutons point.

Pourquoi attendre demain, alors que nous avons déjà affirmé que la relance de l'UQAM passait par des perspectives réelles de développement basées sur un renouvellement et un renforcement du corps professoral, avec des ressources, des moyens et des salaires comparables et qu'on peut comparer. La relance de l'UQAM sera à l'image de ses débuts, et c'est par nous que ses chances de réussite sont les meilleures. □

CONSEIL EXÉCUTIF DU SPUQ 2007-2009

COMITÉ EXÉCUTIF

Présidente, Michèle Nevert
1^{er} vice-président, Jean Bélanger
2^e vice-président, André Breton
3^e vice-président, Michel Laporte
Trésorière, Lucie Lamontagne
Secrétaire, Marie-Cécile Guillot

REPRÉSENTANTS DE FACULTÉ

Arts, Louis Martin
Communication, Carmen Rico De Sotelo
Sc. politique et droit, Mark-David Mandel
Sciences, Mario Houde
Sciences de l'éducation, Gilles Raïche
Sciences de la gestion, Éric Weiss-Altaner
Sciences humaines, Danielle Desmarais

BULLETIN DE LIAISON DU SPUQ

SPUQ-INFO, UQAM
BUREAU A-R050
C.P. 8888, SUCCURSALE CENTRE-VILLE
MONTRÉAL, QUÉBEC, H3C 3P8

TÉLÉPHONE : (514) 987-6198
TÉLÉCOPIEUR : (514) 987-3014
COURRIEL : spuq@uqam.ca

SITE INTERNET :
<http://www.spuq.uqam.ca>

ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO//

Jean Bélanger
André Breton
Marc Chevrier
Marie-Cécile Guillot
Lucie Lamontagne
Michel Laporte
Michèle Nevert

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

JEUDI 1^{ER} MAI

12 h 30

J-M400

SALLE MARIE-GÉRIN-LAJOIE



Les disparités du système québécois de financement des universités

Ou pourquoi l'Université du Québec à Montréal perd sur toute la ligne

NDLR : Ce texte a paru le 29 mars 2008 sur le site Internet : Encyclopédie de la Francophonie (<http://agora.qc.ca>).

// MARC CHEVRIER – Département de science politique

L'Université du Québec à Montréal (UQAM) traverse une crise financière sans précédent; pour plusieurs, cette crise se résorberait par un investissement massif de l'État québécois dans l'éducation supérieure. Mais de quel investissement parle-t-on, à supposer qu'il se fasse? D'un investissement sans modifier les règles actuelles du financement des universités? Or, cette crise résulte pour une bonne part de ces règles mêmes, qui ont poussé un recteur imprudent à se lancer dans des projets pharaoniques en croyant remplumer ainsi son université. Certes, le rationnement imposé à l'UQAM n'excuse en rien l'aventurisme immobilier du recteur Roch Denis et de sa garde rapprochée qui a conduit à la démission du recteur en novembre 2006 et a laissé l'université criblée de dettes. Espérons que la lumière soit faite sur cette gabegie qui hypothèque l'avenir de l'UQAM et que des conclusions soient tirées dans l'intérêt de cette institution. Seulement, ce n'est pas strictement la « gouvernance » et les finances de l'UQAM qu'il faudra revoir; c'est tout le système actuel de financement des universités québécoises.

En février 2000, François Legault, ministre de l'Éducation sous le gouvernement de Lucien Bouchard, a annoncé en grandes pompes une nouvelle politique à l'égard des universités québécoises. Le ministre Legault a alors allongé plus d'un milliard de dollars supplémentaires. Au nom de l'efficacité, le ministre Legault a engagé les universités dans la conclusion de contrats de performance et réformé la formule de financement des universités. Cette nouvelle formule, qu'on pourrait appeler le système « Air Transat » (nom de la compagnie aérienne nolisée dont M. Legault fut l'un des fondateurs en 1986), a transformé le réseau universitaire québécois en véritable marché de l'éducation. Le principe directeur est simple, la subvention publique suit l'étudiant inscrit; plus une université voit ses effectifs gonfler, plus son financement augmente. En fait, si on avait voulu introduire au Québec un système de bons d'éducation, on n'aurait pas fait autrement.

Retouché en 2006 sous le ministère de Jean-Marc Fournier, le système « Air Transat » prévoit une subvention générale, couvrant trois postes budgétaires – enseignement, recherche et immobilisations – à laquelle s'ajoutent un bonus pour récompenser le nombre de diplômés obtenus et des subventions spéciales octroyées à certaines universités pour leurs missions particulières. Pour chaque étudiant équivalent temps plein (EETP), l'État verse un montant pondéré en fonction du programme d'enseignement et des cycles d'études: les disciplines professionnelles, médecine, génie, foresterie, etc., coûteuses à dispenser, reçoivent les enveloppes les plus conséquentes; les disciplines « de papier » telles que le droit et les sciences sociales, se contentent d'un plus maigre financement. De plus, les cycles

supérieurs sont mieux financés que le premier cycle. Environ 68 % des subventions de fonctionnement du MELS aux universités sont calculées sur la base des EETP dits « pondérés ».

Les belles disparités linguistiques du monde universitaire québécois

Bien loin de donner des résultats équilibrés, la formule « Air Transat » produit des disparités plutôt surprenantes. Pensons à la part appréciable que les universités anglophones prennent dans les ressources du réseau universitaire. Selon les chiffres fournis par le ministère de l'Éducation (MELS), les trois universités anglophones (McGill, Concordia et Bishop) ont obtenu 27,1 % des subventions normées pour l'année 2006-2007. D'après les données de la CREPUQ, en 2004-2005, ces universités détenaient 32,3 % des fonds de recherche, 26,1 % des effectifs étudiants (en EETP), 28,8 % des postes de professeurs réguliers (contre 27 % en moyenne entre 1993 et 2003), et ont diplômé 29,1 % des bacheliers, 25 % des maîtres et 31 % des docteurs. Les universités anglophones ont une avance marquée dans certains domaines : en 2003, 36,6 % des effectifs professoraux en médecine, 34 % en mathématiques, 32,3 % en informatique, 33,9 % en économie. Le rapport de la firme PricewaterhouseCoopers sur la situation financière de l'UQAM révèle, qu'en sus des professeurs réguliers, certaines universités possèdent un grand nombre d'autres professeurs (suppléants et subventionnés). Si on comptabilise l'ensemble des professeurs, McGill et Concordia disposaient en 2005-2006 de 57,1 % du corps professoral des quatre universités montréalaises.

**L'UQAM a été créée en 1969
dans le but de combler
le retard historique des
francophones du Québec
dans l'accès aux études
supérieures. L'échec ou
la renaissance de l'UQAM
seront celui ou celle du
Québec tout entier.**

Cette fortune des universités anglo-québécoises s'explique pour une bonne part par l'avantage qu'elles ont dans le recrutement des étudiants de partout. Fortes du haut taux de scolarité universitaire des Anglo-québécois, elles attirent un grand nombre d'étudiants étrangers et canadiens-anglais, ainsi que francophones et allophones du Québec. À l'automne 2005, les universités anglophones ont accueilli plus de 44,2 % des étudiants étrangers, la part de ces étudiants dans les effectifs de McGill dépassant même celle de plusieurs grandes universités américaines. De plus, selon une étude récente de l'Office de la langue française du Québec, entre 1986 et 2003, la part des effectifs étudiants recueillis par les universités francophones est passée de 78,2 % à 75,3 %, alors qu'elle a augmenté dans les universités anglophones de 21,8 à 24,7 %. Dans cette même période, environ 18,8 % de la clientèle de ces dernières universités étaient de langue maternelle française, alors que la proportion des étudiants de langue maternelle anglaise n'a pas dépassé 1,7 % de la clientèle des universités francophones. En 2003, plus de 49 % des étudiants québécois de langue maternelle tierce fréquentaient les universités anglophones, une diminution en pourcentage par rapport à 1986, mais une augmentation en nombre absolu.

Les universités anglophones ont d'autres atouts encore. Dans le cas de McGill, ce sont ses fonds propres alimentés par un puissant mécénat et ses facultés professionnelles (médecine, génie, agriculture) pour lesquelles l'université obtient un financement royal.

Personne ne conteste l'apport des universités anglophones au rayonnement universitaire du Québec. Seulement, quand on voit ces chiffres, on a l'impression que le Québec francophone a fait du surplace, en dépit des progrès accomplis. Entre 1961 et 1967, avant la création de l'UQAM, les universités anglophones ont touché de l'État québécois en moyenne 28,5 % des subventions budgétaires et statutaires. En somme, depuis cette époque, les établissements francophones se sont partagé autrement la même proportion de la tarte, sans réussir à accroître véritablement leur part générale.

Les belles disparités du parti pris régionaliste

Outre les disparités linguistiques, la formule de financement des universités crée des distorsions régionales qui avantagent les multiples constituantes de l'Université du Québec, à l'exception notamment de l'UQAM. Cette formule accorde à certaines universités, en sus de leurs subventions générales « normées », un financement *ad hoc*, qui représentait environ 87 millions \$ en 2006-2007 et profitait à 81,45 % à l'Université du Québec. Or, toutes les constituantes régionales de l'UQ ont droit à leur part du gâteau, cependant que l'UQAM ne reçoit presque rien et l'École de technologie supérieure (école de génie basée aussi à Montréal), rien du tout. Ainsi, alors qu'un étudiant de l'UQAM vaut 7 517,33 \$, un étudiant de l'Université du Québec à Chicoutimi en vaut 9 915,80 \$ et un étudiant de la constituante d'Abitibi-Témiscamingue 10 481,13 \$. On dénombre environ 27,8 étudiants (EETP) par professeur à l'UQAM, pour un rapport de 14,3 à l'UQAT et 19,4 à l'UQAC. Ces subventions particulières représentaient, dans le cas de la constituante UQAT, 55,9 % de ses subventions régulières, et 30,4 % de celles de la constituante de Rimouski. L'Institut national de la recherche scientifique (INRS) remporte toutefois la palme du subventionnement majoré, qui représente 213 % de ses subventions normées. Aux yeux de l'État québécois, un étudiant de l'UQAM vaut donc beaucoup moins cher qu'un étudiant inscrit dans une autre constituante de l'UQ. Pourtant, l'UQAM représente près de 50 % des effectifs étudiants du réseau de l'UQ. Et c'est l'UQAM qui majore le taux de diplomation du réseau; en 2005, l'UQAM a diplômé 50 % des bacheliers du réseau, 55,6 % des maîtres et 58,1 % des docteurs.

La belle asymétrie entre université *major* et université *minor*

La politique québécoise de financement universitaire s'inspire visiblement d'une conception libérale du rôle de l'État, qui devient une espèce de CRTC (Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes) de l'éducation qui fixe les règles de l'optimisation des ressources, en tenant pour acquis que les universités



jouent à armes égales, exception faite des constituantes régionales de l'UQ. En fait, l'État Air Transat a comme politique implicite de maintenir à Montréal deux grandes universités, c'est-à-dire deux institutions de haut savoir qui ont vocation à couvrir l'ensemble des disciplines de l'esprit et des professions. Quant à l'UQAM et Concordia, aux côtés des deux universités *majores* du Mont-Royal, elles font figure d'universités *minores*, voire de grappes facultaires ou d'universités sectorielles. Cependant, cette symétrie apparente risque de se briser bientôt, avec l'essor notable de Concordia qui modernise son campus au centre-ville de Montréal et la déconfiture de l'UQAM. Disons, pour filer la métaphore aéronautique, que l'État Air Transat se voit comme l'arbitre distant d'un jeu de course aérienne. L'université qui transporte le plus de « passagers » étudiants remporte le gros lot. Dans cette joute, certaines universités disposent de 747 flamboyants neufs, d'autres, de vieux bimoteurs à hélices...

L'UQAM est la pauvre d'entre les universités *minores* du Québec, comme l'indiquent les données éloquentes du rapport PricewaterhouseCoopers sur sa situation financière. Elle occupe des créneaux qui rapportent peu au regard de la formule de financement – les disciplines de « papier », droit, littérature, gestion, sciences sociales – et peine à se doter d'une faculté des sciences. Elle a 21 % plus d'étudiants que la moyenne des universités montréalaises, plus d'étudiants à temps partiel qui occasionnent des surcoûts, moins d'étudiants des cycles supérieurs. Elle a un corps professoral restreint au salaire peu compétitif, beaucoup de chargés de cours, un ratio élevé d'étudiants par professeur. Elle est dépendante des ressources de l'État, sans ressources propres, ses frais afférents sont parmi les plus bas. Elle est mal pourvue en locaux; ses bibliothèques sont dépourvues.

La question qui se pose est de savoir si la formule « Air Transat » est la meilleure méthode de répartition des fonds publics entre les universités. Il est clair que cette formule propulse les universités anglophones et conforte les universités en régions et les universités *majores*. Mais est-ce ainsi que les Franco-Québécois hausseront leur scolarisation universitaire? On peut

en douter. Leur taux de scolarisation universitaire traîne toujours de la patte devant celui des Anglo-Québécois, si l'on se fie au recensement de 2001. Selon une étude de l'OLFQ, entre 1986 et 2003, la part des étudiants de langue maternelle française dans le réseau universitaire québécois est tombée de 78,9 % à 72,2 %, cette part demeurant stable pour les étudiants de langue maternelle anglaise et ayant plus que doublé pour les étudiants de langue maternelle tierce.

Par ailleurs, le marché aux étudiants « Air Transat » encourage la dispersion des efforts déployés par les universités pour regarnir leur clientèle. Ont proliféré les antennes universitaires extraterritoriales, dont les exemples les plus patents sont la construction d'un campus de l'Université de Sherbrooke à Longueuil (rive sud de Montréal) ou l'ouverture de campus de l'Université du Québec en Outaouais et de l'Université du Québec à Rimouski respectivement à Saint-Jérôme (au nord-ouest de Montréal) et à Lévis.

Mort lente programmée ou renaissance?

Pour combler le retard universitaire des francophones, l'État du Québec a pris le parti de multiplier de petites universités régionales chapeautées par l'Université du Québec, sans véritablement fonder une deuxième grande université francophone à Montréal. Il a préféré préserver les chasses gardées des universités *majores* établies et encourager la dispersion territoriale de l'offre de programmes universitaires, se gardant bien de corriger les disparités linguistiques et régionales engendrées par un système de « marché aux étudiants ». À vrai dire, la question qu'il faut se poser c'est si une nation qui prétend accueillir un grand nombre de nouveaux arrivants et les intégrer à la langue et à la culture de la majorité peut se contenter d'une université et demie dans sa métropole où vivent et étudient le gros de ces nouveaux Québécois. Montréal est le « réacteur » de l'intégration, qui fonctionne cependant à petit régime, qui ira s'amenuisant si l'UQAM, déjà abattue par sa crise financière, en sortira rapetissée, avec moins d'étudiants, moins de programmes, moins de talents pressés

d'y travailler. Comme le rappelle le rapport annuel 2003-2004 de l'université, l'UQAM a été créée en 1969 dans le but de combler le retard historique des francophones du Québec dans l'accès aux études supérieures. L'échec ou la renaissance de l'UQAM seront celui ou celle du Québec tout entier. Si le Québec opte pour la renaissance, qu'il sorte l'UQAM du réseau de l'UQ et lui donne un vrai nom d'université, autre que l'affreux acronyme bureaucratique qui la diminue. Pourquoi pas un nom de bâtisseur, Daniel Johnson? □

Documentation

Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec, *Le système universitaire québécois : données et indicateurs*, 2006, 101 p.

Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec, *Les professeurs et les professeurs dans les établissements universitaires québécois : faits saillants de l'Enquête sur le personnel enseignant de 2003-2004*, 2005, 49 p.

Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec, *Quelques données significatives sur le système universitaires québécois*, avril 1996.

Heather Monroe-Blum, « Les universités : acteurs clés de l'économie mondiale », discours au Conseil des relations internationales de Montréal, 10 mars 2008, <http://francais.mcgill.ca/principal/speeches/universities/>.

Jean-Pierre Corbeil, « Le volet canadien de l'Enquête internationale sur l'alphabetisation et les compétences des adultes de 2003 (EIIA) : état de la situation chez les minorités de langue officielle », Statistique Canada – n° 89-552, n° 15.

Les diplômés de l'Université de Montréal, *Les investissements universitaires Planification et coordination*, Montréal, Éditions du Jour, 1968, 155 p.

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, État du Québec, *Politique québécoise de financement des universités*, 2000, 16 p.

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, État du Québec, *Règles budgétaires révisées et calcul des subventions de fonctionnement aux universités du Québec pour l'année budgétaire 2006-2007*, mai 2007.

Office de la langue française du Québec, État du Québec, *La langue d'enseignement : indicateurs pour l'éducation préscolaire, l'enseignement primaire et secondaire, le collégial et l'université*, fascicule 4, mars 2008.

PricewaterhouseCoopers, UQAM, *Rapport définitif sur la situation financière et plan de redressement*, février 2008.

Université du Québec à Montréal, *Rapport annuel 2003-2004*.

RAPPORT DU COMITÉ EXÉCUTIF 2007-2008

La convention au cœur de l'action de la première vice-présidence

// JEAN BÉLANGER – 1^{er} vice-président

La tâche de la première vice-présidence au SPUQ est très stimulante, surtout en ces temps de négociation et de plan de redressement. Avant de décrire plus finement les activités réalisées à ce poste et dans ce contexte, rappelons que les deux principaux mandats reliés à cette fonction sont de faire respecter la convention collective et de voir à son renouvellement. Il n'est donc pas difficile de comprendre que l'année qui s'achève a été particulièrement chargée en ce sens.

Renouvellement de la convention collective

Au chapitre du renouvellement de la convention, nul besoin de rappeler que nous sommes présentement en négociation depuis déjà un an. Après son adoption en assemblée générale le 25 avril 2007, nous déposons en mai à l'administration de l'Université notre projet de convention collective, pour lequel, rappelons-le, nous n'avons pas encore obtenu une réponse patronale complète, l'UQAM évoquant le plan de redressement pour justifier son silence sur les clauses touchant des aspects ayant des retombées financières.

Au courant de la dernière année, j'ai, à ce chapitre, assumé le rôle de porte-parole syndical au comité de négociation, qui s'est réuni à un rythme moyen d'une rencontre par semaine depuis septembre 2007. Ces rencontres étaient également accompagnées de réunions de préparation avec les autres membres du comité de négociation, que je tiens d'ailleurs à remercier pour leur précieux soutien. Il s'agit de Normand Baillargeon (Éducation et Pédagogie), Alain Brouillard (conseiller syndical, FP-CSN), Laurence-Léa Fontaine (Sciences juridiques), Mario Houde (Sciences

biologiques), Pierre Lebuïs (Sciences des religions), Louis Martin (Histoire de l'art) et Guy Villeneuve (Sciences comptables).

Application de la convention collective

Dossiers collectifs

À ce chapitre, nous avons fait des suivis sur différents dossiers amorcés l'année précédente concernant notamment la Politique de la recherche et de la création de l'UQAM (adoptée cette année), les critères relatifs à la mise en tutelle de départements (toujours en discussion), ainsi que le respect des délais relatifs au dépôt de documents aux instances de l'UQAM (Conseil d'administration, Commission des études et Sous-commission des ressources). Un autre dossier a consommé beaucoup de temps, soit le règlement d'un grief portant sur les cours donnés à l'étranger par des professeurs, professeurs de l'UQAM en surplus de leur tâche normale de travail. Ce dossier fort complexe a débouché sur une lettre d'entente qui balise maintenant cette pratique, communément appelée l'enseignement délocalisé.

Finalement, il convient de rappeler que dans l'application de la première version de son plan de redressement, l'administration de l'UQAM a consciemment décidé de contrevenir à deux éléments de la convention collective, soit le remplacement pour les professeurs, professeurs des ordinateurs ayant plus de cinq ans d'usure et la suspension de l'attribution des postes pour 2008-2009. Dans ces deux cas, nous avons déposé des griefs dont celui des ordinateurs, qui ira prochainement en arbitrage.

Dossiers individuels

Un des volets moins connu, mais essentiel, du rôle de la première vice-présidence est d'appuyer nos collègues dans le respect de leurs droits, que ce soit lors de leur évaluation, de leur promotion ou dans toute autre circonstance touchant à l'application de la convention collective. J'ai donc eu à répondre à plusieurs demandes de collègues à cet effet, que ce soit pour des questions ponctuelles très pointues ou encore par des rencontres répétées.

Autres aspects de la tâche

Afin de faire avancer l'ensemble des dossiers de la première et de la deuxième vice-présidence, j'ai assumé l'animation, pour le syndicat, du comité bipartite de relations de travail. C'est fréquemment à ce comité que se sont négociées les différentes lettres d'entente visant à tenir compte de certaines situations particulières touchant soit les professeurs, professeurs ou soit le fonctionnement des départements ou des programmes.

Je terminerais en remerciant mes collègues de l'exécutif qui m'ont appuyé dans mes tâches à ce poste et notamment à notre deuxième vice-président, André Breton, qui a été d'un soutien inestimable. De plus, je ne peux laisser sous silence l'important travail réalisé par notre conseiller syndical et procureur, M^e Alain Brouillard, dans l'ensemble des dossiers liés à l'application et à la négociation de la convention. Sans ce soutien, il est clair que la possibilité de maintenir des activités professorales autres que syndicales serait simplement inexistante. □



RAPPORT DU COMITÉ EXÉCUTIF 2007-2008

Essayer de passer inaperçu en étant deuxième

// ANDRÉ BRETON – 2^e vice-président

Sous cette boutade je résume mes activités à titre de deuxième vice-président... chargé d'aider le premier! Dans la mesure du possible, nous essayons, Jean Bélanger et moi, de nous partager les dossiers qui se présentent au quotidien, particulièrement pour ce qui est des questions ayant trait à la défense des collègues.

Mais cette année, je me suis proposé de prendre en charge davantage de ces problèmes quotidiens afin de permettre au 1^{er} vice-président de se concentrer sur l'important dossier de la négociation de la convention collective des professeures, professeurs.

J'ai aussi continué de participer aux rencontres de concertation avec nos collègues membres de la Commission des études et du Conseil d'administration, puisque nous n'avons complété la formation du Comité exécutif qu'à la fin de l'automne, avec l'arrivée de Michel Laporte à la troisième vice-présidence.

Le SPUQ-Info (ouvert aux collaborations)

J'assume également la coordination du SPUQ-Info, avec l'objectif d'une parution régulière et mensuelle. La principale difficulté a été d'attendre, attendre le plan, le rapport, le redressement, la sortie de crise, puisque rien ne venait : faire un bulletin d'information syndicale sans pouvoir actualiser l'analyse est un peu déroutant!

Dans la production de ce journal, outre la contribution des membres du Comité exécutif et celle – toujours bienvenue – de collègues qui proposent leur texte ou répondent à l'appel, nos artisans de tous les jours, au secrétariat du SPUQ, Michel Leclerc pour

la mise en page et Céline Beaulieu pour la révision linguistique, assurent à notre publication un niveau esthétique et de qualité qui fondent la renommée du SPUQ-Info.

La convention des maîtres de langue

Voir à répondre aux besoins découlant de l'application de la convention collective des maîtres de langue est une tâche agréable : nous avons là vingt-six collègues on ne peut plus engagés dont le développement de carrière relève de la gestion collégiale assurée par l'Assemblée des maîtres de langue, à l'image d'un département. Quand on songe qu'il y avait trois maîtres de langue à ses débuts il y a onze ans, on voit bien que l'École de langues de l'UQAM a atteint une taille importante, et son potentiel de développement est encore considérable.

La deuxième convention collective des maîtres de langues, prolongée en 2006 d'une année au-delà de son échéance de 2007, se termine le 31 mai prochain. En prévision de son renouvellement, j'ai eu à coordonner un travail de révision et de rédaction du projet syndical, m'appuyant pour ce faire sur la contribution généreuse des maîtres de langue Carey Nelson et Malika Ech-Chadli, également délégués syndicaux de l'École de langues. L'assemblée syndicale des maîtres de langue a pour sa part discuté de l'avant-projet, le 25 janvier dernier, et a adopté à l'unanimité le projet final le 4 avril, projet déposé à l'employeur UQAM le mercredi 16 avril à l'occasion de la réunion mensuelle du Comité des relations de travail (CRT). Reste maintenant à le négocier!

Vous avez dit retraite ?

À l'automne, le SPUQ organise chaque année une journée de planification financière

en vue d'une retraite dite « à moyen ou long terme », à l'intention des collègues âgés de moins de 60 ans. À l'hiver, par contre, c'est de court terme dont il s'agit. La séance de préparation à la retraite dure trois jours, elle est organisée conjointement par le SPUQ et l'UQAM et elle connaît habituellement un franc succès. Cette année, 35 collègues, sur les 405 âgés de 55 ans et plus, ont participé à la séance. Eh oui, 40 % du corps professoral est dans cette tranche d'âge, c'est dire le défi de renouvellement qui est le nôtre, à l'UQAM!

En matière de retraite, je réponds aussi aux demandes (nombreuses) des collègues qui souhaitent approfondir leur réflexion, valider leurs hypothèses et prendre la meilleure décision. Cette fonction conseil me plaît beaucoup en ce qu'elle me permet de connaître personnellement des collègues dont je découvre avec émotion et respect l'ampleur de leur contribution à l'UQAM. □

RAPPORT DU COMITÉ EXÉCUTIF 2007-2008

Syndicalisme de combat IOI

// MICHEL LAPORTE – 3^e vice-président

Je suis venu officiellement au Comité exécutif du SPUQ en décembre dernier. Mon initiation au parcours du combattant s'est effectuée sans douleur à cause de l'accueil chaleureux, de la confiance et de l'appui des camarades de l'exécutif. Je tiens à les en remercier.

La vie syndicale est un feu nourri de prises de décision, de mise en application et de retour sur l'action. En quatre mois, j'ai beaucoup appris. Les fonctions que j'ai exercées au sein de l'exécutif ont été davantage déterminées par les exigences de l'action que par une division *a priori* des tâches. L'idéal démocratique qui est à la base de notre fonctionnement nécessite de nombreuses rencontres de discussion. La participation au Comité exécutif permet l'échange d'informations sur les dossiers dont nous sommes responsables. Ces réunions hebdomadaires servent en outre à la coordination des tâches et à la préparation des Conseils exécutifs, des Conseils syndicaux et des Assemblées générales.

La vie quotidienne du syndicat est ponctuée par tous les événements qui touchent de près ou de loin la vie universitaire. À ce chapitre, les derniers mois ont été particulièrement riches en rebondissements (rapport PwC, grèves étudiantes, injonction prise par l'UQAM, campagne de désinformation de la presse, etc.).

En réponse à ces agressions contre notre université, j'ai visité des assemblées départementales désireuses d'échanger avec le SPUQ, rencontré des associations étudiantes, organisé la participation de l'intersyndicale à la conférence de presse pour dénoncer l'injonction prise par l'UQAM contre les étudiants en grève, rédigé des communiqués. J'ai participé à la création et au maintien d'un comité d'échange et de concertation avec les professeures, professeurs (comité *ad hoc*).

Aux impondérables du quotidien s'est ajoutée la récurrence des réunions qu'ordonnent les calendriers des différentes instances démocratiques de l'université. Les concertations pour les réunions de

la Commission des études et du Conseil d'administration viennent inmanquablement ajouter des documents dans une pile de lecture qui semble inépuisable.

Je salue ici l'engagement sans faille des collègues membres de ces instances, leur implication et leur intelligence dans l'étude des dossiers.

En tant que responsable des relations du syndicat avec l'externe, j'ai aussi contribué à la construction et au maintien d'un front commun intersyndical avec le SÉTUE, le SEUQAM, le SCCUQ. En réponse à la demande du Conseil syndical, j'ai participé à l'établissement d'un plan de communication (blogue, pétition en ligne et pétition papier). J'ai veillé à la participation de notre syndicat au soutien des camarades en grève à Trois-Rivières. La propagande pour appuyer l'UQAM, la pose d'affiches et la construction de pancartes ont aussi fait partie des travaux et des jours du troisième vice-président. □

FÊTE INTERNATIONALE
DES TRAVAILLEUSES
ET DES TRAVAILLEURS
2008

**ENSEMBLE
POUR LA SANTÉ**

**GRANDE MARCHÉ
À MONTRÉAL**
SAMEDI, 3 MAI 2008
RASSEMBLEMENT À 12 H
PARC LA FONTAINE

Rassemblement

Samedi 3 mai - 12 h 45 - Parc La Fontaine
Angle Roy et avenue du parc La Fontaine

Toute la communauté de l'UQAM
(avec conjoints, enfants, parents, amis)
se mobilise sous la bannière de la Grande Bleue
(la manifestation prend fin au parc Jeanne-Mance)

Moi, j'appuie l'UQAM!



RAPPORT DU COMITÉ EXÉCUTIF 2007-2008

Quelle année pour la fonction de trésorier !

// LUCIE LAMONTAGNE – trésorière

En mai dernier, en acceptant la fonction de la troisième vice-présidence afin d'apporter une contribution à la sauvegarde et à l'amélioration des conditions de travail des professeures, professeurs de l'UQAM, j'étais loin de me douter de la tourmente qui allait nous plonger tous dans une saga politique entourant une dérive financière complexe et relativement peu transparente pour la communauté universitaire.

Dès juin 2007, la dérive immobilière et le premier dépôt d'un plan de redressement, fait à toute vitesse par l'administration intérimaire, a été une opportunité où les quelques connaissances en administration et en finance que j'avais acquises ont pu être mises à profit. Ainsi, en acceptant la fonction de trésorière à l'automne, je me suis rapidement investie dans l'analyse des états financiers de l'UQAM, dans la recherche des éléments les plus importants sous-tendant cette dérive financière et surtout dans l'évaluation des conséquences financières des mesures, souvent mal définies, du plan de redressement pour la tâche professorale et la mission de l'UQAM. Il n'était pas toujours évident d'obtenir les documents pertinents et l'atteinte de ces objectifs s'est donc réalisée graduellement. Aussi, la compréhension des modalités de financement des universités établies par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport est devenue essentielle afin d'en saisir les effets négatifs pour ne pas dire pervers sur les revenus de l'UQAM par rapport à ceux des autres universités québécoises.

Analyse des questions financières

D'autre part, l'objectif du plan de redressement présenté par l'administration intérimaire à la ministre Courchesne et maintenu dans le plan bonifié par le recteur Corbo était et est de corriger substantiellement les déficits

– induits directement par les dépenses d'immobilisations et, indirectement, par les frais d'intérêts des emprunts et obligations utilisés pour ces immobilisations et le coût des nombreuses expertises comptables et juridiques engagées par l'UQAM – avec les revenus du Fonds de fonctionnement. Compte tenu des compressions répétées dans les budgets dévolus à l'académique au cours des dernières années, les masses salariales représentent maintenant près de 80 % des dépenses du Fonds de fonctionnement et il était devenu très tentant pour l'administration et des firmes comptables de ponctionner les masses salariales au lieu de s'attaquer aux véritables problèmes financiers de l'UQAM. Plusieurs documents de ces analyses ont été présentés lors des Conseils syndicaux et Assemblées générales et sous forme d'articles dans les *SPUQ-Info* publiés tout au long de l'année 2007-2008 afin de soulever le voile sur les aspects les plus importants de cette saga financière. C'est un dossier qui est loin d'être terminé !

Responsabilités diverses

La fonction de trésorière comporte normalement plusieurs volets sans relation avec les problèmes financiers de l'UQAM. En plus de la gestion courante des revenus et dépenses et des activités budgétaires et bancaires qui y sont associées, les demandes de dons de divers organismes et les appuis financiers fournis aux autres syndicats québécois en difficulté ainsi que la gestion du Salon des professeurs relèvent de cette fonction. Aussi, le SPUQ participe directement, par son trésorier, sa trésorière, au comité de gestion de la Caisse de la Culture de l'UQAM ainsi qu'au Comité sur le financement universitaire de la Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université (FQPPU). Ce dernier comité travaille intensément à l'analyse comparative du financement des différentes universités du Québec et particulièrement sur la tâche professorale.

Finalement, en tant que membre de l'exécutif du SPUQ, j'ai participé à toutes les activités de cette instance, incluant principalement une présence aux différents comités ou assemblées intersyndicales (CSN, réseau UQ), de la FQPPU ou du régime de retraite (CIRRAC), ou des activités de représentations diverses.

Bref, mon implication au Comité exécutif du SPUQ durant l'année 2007-2008 a été très enrichissante de par les défis stimulants et le travail intense et soutenu qu'a nécessité la saga financière exceptionnelle de l'UQAM, et de par la collégialité et le dynamisme des membres de l'exécutif et du Conseil exécutif. Cette année se termine avec le sentiment d'avoir aidé, au mieux de mes connaissances, mes collègues professeures et professeurs de l'UQAM, qui réalisent un travail exceptionnel dans des conditions de pauvreté chronique, et surtout d'avoir participé au développement de cette université malgré les bourrasques actuelles qui soufflent du nord. □

RAPPORT DU COMITÉ EXÉCUTIF 2007-2008

Le quotidien au secrétariat

// MARIE-CÉCILE GUILLOT – Secrétaire

L'année 2007-2008 a été pour moi la première année d'un deuxième mandat à titre de secrétaire du SPUQ. Selon les *Statuts et règlements du SPUQ*, la secrétaire prépare les réunions et rédige les procès-verbaux des différentes instances syndicales. Elle est également responsable de l'organisation générale du secrétariat (gestion du personnel, organisation du travail, classement des dossiers, des documents et des procès-verbaux). Ces activités peuvent paraître ordinaires et anodines; cependant, la vie d'un syndicat comme le SPUQ, avec le volume et la diversité des dossiers à traiter, me permet de dire que le quotidien n'est jamais banal ni routinier.

Avant d'aller plus loin, j'aimerais souligner le soutien précieux et inestimable des deux employés du SPUQ, Céline Beaulieu et Michel Leclerc, dont le professionnalisme et la disponibilité sont plus qu'appréciables. Je tiens à les remercier pour leur engagement et leur efficacité dans le travail effectué, et ce, souvent sous pression. J'apprécie grandement travailler avec cette chaleureuse équipe.

Instances syndicales

En plus de la lecture du courrier, très abondant, et des dossiers de l'UQAM, il y a la tenue d'une certaine correspondance officielle, la transmission de dossiers aux personnes ou aux groupes concernés, la convocation des différentes instances syndicales et le suivi rédactionnel des réunions. Pour la présente année, en plus des rencontres-débats organisées avec le candidat au rectorat et le candidat au vice-rectorat à la vie académique, il y aura eu dix réunions du Conseil exécutif, sept du Conseil syndical, trois réunions extraordinaires de l'Assemblée générale, sans compter les réunions hebdomadaires du Comité exécutif et les rencontres qui se sont tenues avec les directrices, directeurs de département et des programmes de 1^{er} cycle et des cycles supérieurs.

Élections dans les instances de l'Université

Une des tâches de la secrétaire est de voir, en concertation avec le Secrétariat des instances de l'UQAM, à ce que soient pourvus les postes des représentants professoraux au Conseil d'administration, à la Commission des études et à la Sous-commission des ressources. De concert avec le Secrétariat des instances, la tâche consiste à produire des avis de vacances, à recueillir les candidatures, à en établir la liste officielle (distribuée à l'ensemble du corps professoral) et à préparer les assemblées

d'élections. La secrétaire du SPUQ rédige le procès-verbal de ces assemblées d'élections. En plus des deux assemblées d'élections qui se sont tenues au cours de la présente année, une troisième (et non des moindres) aura lieu le 1^{er} mai, immédiatement après l'assemblée générale statutaire, dans le but de pourvoir un poste au Conseil d'administration, sept postes à la Commission des études et cinq postes à la Sous-commission des ressources. Le tableau de la page suivante rend compte des candidatures reçues.

Activités particulières

Dans le but de faire pression auprès du gouvernement et du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, une forte coalition intersyndicale s'est créée, et ce, dès le début de la crise à l'UQAM; avec d'autres collègues de l'exécutif, je participe activement à cette coalition, et de nombreuses actions ont été mises sur pied (la liste des actions se trouve sur le site Internet du SPUQ [www.spuq.uqam.ca]).

Participations diverses

À ces activités se greffent des activités ponctuelles auxquelles je participe. J'assiste notamment aux Conseils fédéraux de la Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université (FQPPU), aux réunions du CLIUQ (Comité de liaison intersyndical des syndicats de professeures et professeurs du réseau de l'Université du Québec) ainsi qu'aux Conseils fédéraux de la Fédération des professionnelles de la CSN.

En résumé, cette troisième année de vie syndicale fut à nouveau une année riche, stimulante et valorisante. □



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE

Jeudi 1^{ER} MAI à 12 h 30

(repas léger sur place à partir de midi)

à la salle Marie-Gérin-Lajoie, J-M400

405, rue Sainte-Catherine Est

Principaux points à l'ordre du jour

- Document du SPUQ à soumettre au Comité des sages
- Renouvellement des conventions collectives
- Rapports du Comité exécutif
- États financiers et prévisions budgétaires

ASSEMBLÉE D'ÉLECTIONS AUX INSTANCES DE L'UQAM

L'Assemblée générale du SPUQ sera immédiatement suivie d'une assemblée d'élections pour pourvoir un (1) poste de représentant professoral au Conseil d'administration, sept (7) postes à la Commission des études et cinq (5) postes à la Sous-commission des ressources.

Conseil d'administration :

- Danielle Pilette, professeure, Département d'études urbaines et touristiques

Commission des études :

- Fonction de doyenne, doyen ou de vice-doyenne, vice-doyen de faculté (1 poste)
 - Louis-Claude Paquin, Vice-doyen à la recherche et à la création, Faculté de communication
- Fonction de directrice, directeur de module ou de programme d'études de 1^{er} cycle (1 poste)
Aucune candidature
- Fonction de directrice, directeur de département (1 poste)
 - Josée S. Lafond, directrice, Département de sexologie, Faculté des sciences humaines
- Fonction de directrice, directeur de programme d'études de cycles supérieurs ou de directrice, directeur de centre institutionnel de recherche ou de création (1 poste)
 - Marie-Andrée Roy, directrice, Institut de recherches et d'études féministes (IREF), Faculté des sciences humaines
- Postes de professeure, professeur (3 postes)
 - Robert Bédard, professeur, Département de mathématiques, Faculté des sciences
 - Diane Demers, professeure, Département des sciences juridiques, Faculté de science politique et de droit
 - Claude Felteau, professeur, Département des sciences économiques, Faculté des sciences de la gestion
 - Jacynthe Giroux, professeure, Département d'éducation et de formation spécialisées, Faculté des sciences de l'éducation
 - Éric Pineault, professeur, Département de sociologie, Faculté des sciences humaines
 - Georges Frédéric Singer, professeur, École de design, Faculté des arts

Sous-Commission des ressources :

- Faculté des arts (1 poste) - Aucune candidature
- Faculté de communication (1 poste)
 - Pierre Mongeau, Département de communication sociale et publique
- Faculté de science politique et de droit (1 poste)
 - Rachel Chagnon, Département des sciences juridiques
 - Maurice Couture, Département de science politique
- Faculté des sciences de l'éducation (1 poste)
 - Louise Ménard, Département d'éducation et de pédagogie
- Faculté des sciences humaines (1 poste)
 - François Huot, École de travail social
 - Jean-Philippe Waaub, Département de géographie

264
avril 2008



BULLETIN DE LIAISON DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET PROFESSEURES DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL